Formation : Mettre en œuvre la gestion des déchets dangereux

Ref: BL-ENV-DECHETS-REG

Du respect des obligations réglementaires aux solutions techniques

DURÉE : **3 Jours** (18H30)
Prix : **1 500,00 € HT**

BLENDED LEARNING



Objectifs et compétences visés

- Piloter la conformité réglementaire et administrative de la gestion des déchets dangereux
- Mettre en place une gestion des déchets dangereux : de la production à l'élimination
- Sécuriser le transport routier des déchets dangereux conformément à l'ADR

À qui s'adresse la formation ?

Profils

- Responsables environnement
- Coordinateurs, animateurs HSE/QSE
- Responsables de production et maintenance
- Services généraux travaillant dans le secteur industriel
- Toute personne de l'entreprise ayant à prendre en charge la gestion technique des déchets dangereux.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Maîtriser les définitions et le cadre réglementaire - Module e-learning à visionner en autonomie (01h00)

- Définitions et caractérisation des déchets
- Réglementations applicables (internationale, communautaire, française), la fiscalité
- La responsabilité des producteurs
- Les différents acteurs du secteur du déchet

Gérer les déchets dans l'entreprise étape par étape - Présentiel (14h00)
Etude de cas fil rouge : tout au long de la formation, mise en pratique des différentes étapes de la gestion des déchets à partir d'un exemple d'activité entreprise

Définitions et cadre réglementaire: validation des notions abordées au sein du module E-LEARNING

Intégrer les composantes essentielles de la gestion des déchets

- Diagnostic : identification et caractérisation des déchets
- Identifier les solutions de gestion possibles : réduction à la source, réutilisation, recyclage, valorisation ou élimination
- Le tri
- Le stockage
- Le traitement

Les obligations du producteur de déchets et les procédures administratives applicables aux producteurs de déchets dangereux (Trackdéchets, registre de suivi de déchets, CAP, BSD, déclarations GEREP...)

Les déchets « particuliers »

- Déchets d’emballage

- Huiles usagées
- Piles et accumulateurs
- DEEE
- Déchets contenant de l’amiante
- Pneumatiques
- DASRI

Les transferts transfrontaliers de déchets

Le transport des déchets dangereux par route- Présentiel (3h30)

- Les risques du transport de marchandises dangereuses

L’ADR

- La classification des marchandises dangereuses
- Les emballages (transport en colis)
- Marquage et étiquetage des colis
- Signalisation des véhicules
- Transport en citerne / vrac benne
- Équipements de bord
- Les documents de bord
- La formation des conducteurs
- Les principales obligations de l’expéditeur, du chargeur, du transporteur et du déchargeur
- Le conseiller à la sécurité
- Responsabilité et obligations des intervenants / les sanctions
- Chargement / déchargement des véhicules

La sûreté

Pour aller plus loin (visites et examen), nous conseillons de suivre la formation "Mettre en œuvre la gestion des déchets dangereux" BL-ENV-DECHETS.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation donne lieu à un contrôle de connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Nos plus

- Le module E-LEARNING est créé par des experts métiers.
- Des QCM d'entrainement et une fiche de synthèse sont disponibles au sein du module E-LEARNING.
- La formation est animée par des intervenants experts dans la gestion des déchets dangereux.
- Cette formation constitue un module de la formation "Déchets dangereux : maîtriser les obligations et les étapes de leur gestion" (réf. BL-ENV-DECHETS)

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 30/11/26 au 02/12/26	Vernon	1 500,00 € HT
Du 06/04/27 au 08/04/27	Paris	1 500,00 € HT
Du 14/06/27 au 16/06/27	Vernon	1 500,00 € HT
Du 19/10/27 au 21/10/27	Paris	1 500,00 € HT
Du 29/11/27 au 01/12/27	Vernon	1 500,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70